

Présentation du projet pédagogique par les enseignants

La présentation d'un projet pédagogique par les enseignants **conditionne la candidature de votre établissement à Collège au cinéma en 2020-2021.**

Merci de préciser **les actions pédagogiques en lien avec les films de la programmation 2020-2021 qui motivent votre demande d'inscription** en mettant en valeur, par exemple : les questions de cinéma abordées, les apports pour les élèves, les compétences visées, les pistes de travail en interdisciplinarité...

Comme l'an dernier, **un film a été choisi en commun dans la programmation** des dispositifs "Ecole et cinéma" et "Collège au cinéma" pour le cycle 3 et pour le niveau 5^e (*Chantons sous la pluie*). Envisageriez-vous **un travail en commun avec une école de proximité** autour de ce film ? Si oui, quelles seraient les pistes de travail envisagées ?

n. b. : la présentation du projet n'excèdera pas 2 pages.

Dans le contexte actuel lié à l'épidémie du COVID-19, le projet pourra être moins détaillé qu'il ne l'est habituellement. Les équipes pédagogiques pourront faire part, a minima, de leur motivation concernant la participation de leurs classes au dispositif Collège au cinéma 2020-2021, au regard des films de la programmation. Le comité de lecture chargé de l'instruction des dossiers de candidature tiendra bien évidemment compte des difficultés rencontrées dans l'élaboration du projet.